



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



L'Agri-accélérateur pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

C'est quoi ?

L'agri-accélérateur est une structure d'appui aux jeunes agri-entrepreneurs porteurs de TPE-PME installés dans des régions et filières ayant un besoin d'investissement et un potentiel en matière de développement économique rural durable avérés.

Sa visée est la mise à échelle des entreprises agricoles et agroalimentaires affiliées au programme grâce à une approche basée sur les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires du Comité de sécurité alimentaire mondiale. Une approche à même de stimuler et pérenniser les projets d'investissement responsable et de générer une triple performance:

1.Profits

Pour l'investisseur

2.Personnes

Un impact socio-économique positif pour les communautés

3.Planète

Protège et utilise les ressources naturelles de manière durable

Vous êtes un jeune agri-entrepreneur?

Pourquoi rejoindre le Pôle?

Le programme d'accompagnement en mode coaching responsable proposé est adapté aux spécificités de votre projet. Partant de votre propre système de valeurs il vous permettra de:

- Renforcer la performance économique, sociale et environnementale de votre entreprise agricole ou de votre projet d'extension
- Assoir votre compétitivité en identifiant les marchés cibles potentiels et en favorisant votre intégration dans les filières où vous évoluez
- Tisser des liens avec d'autres acteurs de la filière et parties prenantes de votre écosystème entrepreneurial local et national (institutions d'appui, de financement, etc.)
- Consolider vos compétences personnelles pour vous hisser au rang d'agent transformateur dans votre région

L'agri-accélérateur: un programme mis en oeuvre en Tunisie depuis 2021

En savoir plus?

Le programme de l'agri-accélérateur a vu le jour en Tunisie grâce aux efforts collectifs de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), de l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT) et de la FAO. Le partenariat innovant a permis **l'accompagnement d'une soixantaine d'entreprises agricoles** via deux cohortes du Pôle au gouvernorat de Béja suivies d'un mini-accélérateur à Kébili.

Le renforcement de la résilience territoriale étant au cœur de la méthodologie d'intervention de l'agri-accélérateur, un focus particulier a été donné à l'augmentation de performance des filières sélectionnées pour des systèmes alimentaires sains, inclusifs, efficaces et surtout respectueux des cultures et savoir-faire locaux.

Lancement d'une nouvelle cohorte du Pôle Agri-accélérateur à Kébili

Une filière vous intéresse ?

La mise en place de chaque nouvelle cohorte du Pôle Agri-accélérateur intègre une phase analytique où sont identifiés par des institutions de recherche ou bureaux d'études, les filières cibles à haut potentiel. Pour cette nouvelle cohorte et suite à l'accompagnement de 20 jeunes agri-entrepreneurs lors du mini-accélérateur piloté à Kébili en 2023 pour la filière des dattes communes, l'APIA et la FAO lancent un appel à candidatures à l'attention des jeunes agri-entrepreneurs porteurs de projets existants, en vue de les accompagner dans leur accélération, dans les filières suivantes :

1. **Dattes communes**
2. **Camélidés**

Comment participer à la nouvelle cohorte?

Les **candidatures peuvent être déposées** jusqu'au **15 Janvier 2025** via le lien disponible sur le site de l'APIA.

Les dates clés de la cohorte 2025 du Pôle de Kébili:

- **Candidature en ligne** : 15 janvier 2025
- **Décembre – janvier** : campagne de sensibilisation à l'agro-entrepreneuriat innovant auprès des jeunes de la région
- **Janvier processus de sélection** : L'évaluation des candidatures des jeunes sera assurée par un comité régional à travers les dossiers et l'entretien oral en attribuant des notes et établissant un classement décroissant
- **Février- Juillet phase d'accélération** Les 20 candidats sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé d'une durée de six mois
- **Sélection de 10 projets lauréats pour un appui en forme d'équipements adossé à une contribution personnelle**

Quels types de projets sont appuyés par le Pôle Agri-accélérateur ?

Nous recherchons des projets qui vont être sélectionnés pour leur potentiel de performance économique mais aussi pour leur performance environnementale et sociale :

- Réalisés dans le Sud tunisien (gouvernorat de Kébili);
- Le projet proposé est mis en oeuvre dans les filières ciblées et les activités connexes à celles-ci: dattes communes et camélidés;
- Economiquement viables et innovants: le projet cible un marché prometteur et innove dans son domaine;
- Contribuant au développement territorial du Sud tunisien: le projet proposé renforce et s'intègre dans les maillons productifs du territoire, et il est susceptible de contribuer à son développement à travers la valorisation de ses produits et ses caractéristiques spécifiques (p.ex. la valorisation de produits typiques dans la restauration, la vente, grâce à une labélisation, etc.)
- Responsable dans son esprit et sa réalisation : projet contribuant à une économie régionale plus durable en offrant des produits compétitifs aussi bien sur le marché local, national et international, et se distinguant par son impact sur la société (par exemple : nutrition renforcée ; emplois décents créés pour des populations marginalisées) et sur l'environnement (conservation de la biodiversité; utilisation plus rationnelle des ressources naturelles ; renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires...).

Critères de sélection

Le Pôle Agri-accélérateur s'adresse à tous les porteurs de projets, **âgés entre 18 et 40 ans**, résidents dans le gouvernorat de Kébili et souhaitant développer et accélérer leurs propres projets agricoles, de transformation ou de service agricole dans les filières Dattes communes et Camélidés :

		Pondération	Score maximal autorisé	Note maximale
Critères d'élimination	Age: entre 18 et 40 ans			
	Lieu d'implantation du projet: Gouvernorat de Kébili			
	Projet existant : oui			
	Filières : Dattes communes; camélidés et activités connexes			
Profil entrepreneurial	Motivation : degré de motivation pour la réalisation du projet et engagement pour le programme "Pôle Agri-accélérateur"	2	5	10

	Leadership : Vision de l'agri-entrepreneur et capacité à projeter l'évolution de son projet à moyen terme (3-5 ans)	2	5	10
Idée de projet	Proposition de valeur : proposition de valeur correspond à un marché identifié et aux besoins de la clientèle; se distingue des produits sur le marché; met en valeur les produits de terroir de Kébili en lien avec les filières dattes communes et camélidés	5	5	25
	Marché potentiel (Scalability) : un marché prometteur permettant la croissance et le développement du projet tenant compte des spécificités des crises actuelles fragilisant les systèmes alimentaires tunisiens	5	5	25
	Innovation : degré d'innovation perçu dans le domaine d'application du projet ou caractère distingué. L'innovation peut être technique (p.ex. Introduction d'une nouvelle technologie ou application d'une technique existante dans un contexte nouveau) ou organisationnelle (au niveau de la filière).	5	5	25
	Intégration territoriale : le projet proposé renforce et s'intègre dans les maillons productifs du territoire, et il est susceptible de contribuer à son développement à travers la valorisation de ses produits et ses caractéristiques ("panier de biens", labellisation, etc.)	5	5	25
Faisabilité	Terrain agricole/statut foncier , le cas échéant	1	5	5
	Qualification et expérience professionnelle	2	5	10
	Disponibilité de ressources financières	1	5	5
	Pertinence du modèle économique : modèle économique crédible permettant sa viabilité	6	5	30
Performance socioéconomique et environnementale	Impact social : génération d'opportunités d'emplois décents pour d'autres jeunes ou des populations marginalisées, amélioration des perspectives pour les autres agents économiques opérant dans la filière, apport	2	5	10

	nutritionnel du produit (le cas échéant); valorisation du patrimoine culturel territorial			
Entrepreneuriat collectif	Comportement environnemental: 1- valorisation et gestion durable des ressources naturelles ; 2- renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires; 3- valorisation des sous-produits	2	5	10
	Genre: accorder une importance au genre féminin (p.ex. dans la création d'emplois ou d'opportunités commerciales connexes)	1	5	5
	Le candidat est membre d'un groupement économique collectif ayant la même nature d'activité (SMSA, GDA, GIE, entreprise citoyenne...)	3	5	15
Digitalisation	Application des TIC	1	5	5
	Total			215